



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 27 juin 2017

17-024

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 1

L'an deux mille dix-sept, le **27 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 20 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, DION Michel, DONNARD Alain, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENEC Pierre, CROM Florence, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE COZ Jean-Yves, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : LEBRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, GUERNALEC Michel, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LOMENECH Jean, PELLETER Bernard, BERNICOT Yves,

Secrétaire de séance : LE GALL Thierry est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 5.2	APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 MARS 2017
---------------------------	--

Le compte-rendu du Comité Syndical du 28 mars 2017 ne faisant pas l'objet d'observation,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical approuve le compte-rendu du Comité Syndical du 28 mars 2017 à l'unanimité.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **- 5 JUIL. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **- 5 JUIL. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

17-025

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 2

L'an deux mille dix-sept, le **27 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 20 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, DION Michel, DONNARD Alain, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE COZ Jean-Yves, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : LEBRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, GUERNALEC Michel, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LOMENECH Jean, PELLETER Bernard, BERNICOT Yves,

Secrétaire de séance : LE GALL Thierry est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 6.4	RAPPORT ANNUEL 2016
---------------------------	----------------------------

Le Président fait une présentation du rapport annuel 2016. Il est soulevé une erreur de calcul quant au taux de fréquentation des déchèteries. Cette erreur sera corrigée dans la version à diffuser.

Ce rapport sur le service d'élimination des déchets présente les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité du service public. Il est tenu à la disposition au siège de VALCOR et sera disponible sur son site internet.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical approuve de la présentation du rapport annuel 2016.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : - 5 JUIL. 2017

Transmis à la Préfecture le : - 5 JUIL. 2017



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

17-026

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 3

L'an deux mille dix-sept, le **27 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 20 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, DION Michel, DONNARD Alain, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENEC Pierre, CROM Florence, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE COZ Jean-Yves, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : LEBRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, GUERNALEC Michel, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LOMENECH Jean, PELLETER Bernard, BERNICOT Yves,

Secrétaire de séance : LE GALL Thierry est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 7.3	EMPRUNTS A REALISER
---------------------------	----------------------------

Le Président rappelle qu'un emprunt de 619 000 € a été inscrit au B.P. 2017. « Incinération » et qu'il convient maintenant de le réaliser.

Il est proposé de profiter de la consultation de ce nouvel emprunt de 619 000 € pour refinancer également l'emprunt **Crédit Agricole N° 110503-00256461054** de 1 863 850 € à taux variable basé dur Euribor 3 mois + 1.75 % réparti à hauteur de 48 % sur le budget « incinération » et 52 % sur le budget « Déchèteries » et pour lequel les indemnités de remboursement anticipé s'élèvent à 7 150 € environ, selon la date définitive de remboursement.

Ont été consultés : Crédit Agricole, Société Générale, la Banque Postale et la Caisse d'Epargne sur une offre en taux fixe et une offre en taux variable.

- La Caisse d'Epargne et SOCGEN n'ont pas répondu.
- Le Crédit Agricole n'a répondu que sur le nouvel emprunt de 619 000 €.

La Banque Postale propose pour un emprunt de 2 463 000 € :

➤ **Offre en taux fixe :**

- Taux fixe de 0,87% Durée : 10 ans
- Amortissement : Progressif Périodicité : trimestrielle
- Commission d'engagement : 0.15%

La commission d'engagement est payable en une fois, à la date de signature du contrat ou au moment du versement des fonds soit 3 694,50 €.



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

Le taux fixe de 0.87% ressort avec une marge sur EUR 3 mois de 0.58%. Nous observons actuellement des marges généralement comprises entre 0.60% et 0.80% sur les nouveaux financements. L'offre est donc bien positionnée.

Dans ces conditions, le gain sur la durée de vie restante est estimé à 122 000 €.

➤ **Offre en taux variable :**

- Montant : 2 463 000 €
- Taux : EUR3M flooré + 0,55%
- Durée : 10 ans
- Amortissement : Progressif au taux de 0,219%
- Périodicité : trimestrielle
- Commission d'engagement : 0.15% payable en une fois, à la date de signature du contrat ou au moment du versement des fonds soit 3 694,50 €.

L'index est ici « flooré » : la banque considère que l'Euribor 3 mois est à 0% et VALCOR ne profitera donc pas des taux négatifs actuels. En revanche, VALCOR bénéficiera de la performance de la marge.

Dans ce scénario, le gain sur le capital refinancé est estimé à 117 000 € sur la durée de vie résiduelle.

Sur proposition du Président et du Vice-président aux finances,

Après en avoir délibéré le Comité Syndical :

- **Autorise le Président à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt Crédit Agricole N° 110503-00256461054 de 1 863 850 € à taux variable basé sur Euribor 3 mois + 1.75 %.**
- **Décide de retenir l'offre de la Banque Postale en taux variable.**
- **Autorise le Président à souscrire le nouvel emprunt de 2 463 000 auprès de la Banque Postale dans les conditions suivantes :**
 - **Montant : 2 463 000 € en taux variable,**
 - **Taux : EUR3M flooré+0,55%,**
 - **Durée : 10 ans,**
 - **Amortissement : Progressif au taux de 0,219%,**
 - **Périodicité : trimestrielle,**
 - **Commission d'engagement : 0.15%,**
 - **Taux de l'indemnité dégressive en cas de RA applicable à la tranche : 0,25%.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : - 5 JUIL. 2017

Transmis à la Préfecture le : - 5 JUIL. 2017



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

17-027

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 4

L'an deux mille dix-sept, le **27 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 20 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, DION Michel, DONNARD Alain, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENEC Pierre, CROM Florence, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE COZ Jean-Yves, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : LEBRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, GUERNALEC Michel, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LOMENECH Jean, PELLETER Bernard, BERNICOT Yves,

Secrétaire de séance : LE GALL Thierry est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 7.1	DECISIONS MODIFICATIVES N°1 AUX BUDGETS PRIMITIFS
---------------------------	--

L'opération de refinancement du remboursement anticipé de l'emprunt Crédit Agricole N° 110503-00256461054 et la réalisation de l'emprunt de 619 000 € prévu au budget « incinération » nécessite des décisions modificatives au budget « Incinération » et au budget « Déchèteries »

En effet, l'emprunt Crédit Agricole est partagé entre les 2 budgets à hauteur de 48 % pour le budget « Incinération » et 52 % pour le budget « Déchèteries ».

Le capital restant dû sur cet emprunt est de :

- **Budget Incinération : 881 688 Euros**
- **Budget déchèteries : 955 162 euros**
- L'indemnité de renégociation serait d'environ **7 150 euros**.
- Le montant total du nouvel emprunt est de **2 463 000 €**.

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical approuve à l'unanimité les décisions modificatives N° 1 suivantes :



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

17-027

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 4

OBJET : DE 7.1	DECISIONS MODIFICATIVES N°1 AUX BUDGETS PRIMITIFS
--------------------------	--

1.1. Décision modificative n° 1 au budget « Incinération »

➤ Section de Fonctionnement :

Dépenses	25 718.39
Chapitre 66 : Charges financières	
Compte 668 : Pénalités de remboursement anticipé	3 432.00
Compte 668 : Frais de dossier nouvel emprunt	2 256.84
Compte 66111 Intérêts des emprunts (Déjà prévus au BP)	0.00
Chapitre 023 : Virement section d'investissement	
Chapitre 023 : Virement section d'investissement	20 029.55

Recettes	25 718.39
Chapitre 70 : Produits des services	
70884 : Vente d'énergie	25 718.39

➤ Section d'Investissement :

Dépenses	905 149.55
Chapitre 16 : Emprunts	
Compte 1641 : Echéance nouvel emprunt (12 500 déjà prévus au BP)	23 461.55
Compte 166 : Remboursement anticipé emprunt CA	881 688.00

Recettes	905 145.55
Chapitre 16 : Emprunts	
Compte 166 : Emprunt nouveau renégocié	881 688.00
Compte 1641 : Emprunt nouveau	3 432.00
Chapitre 021 : Virement de la section Fonctionnement	20 029.55



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

17-027

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 4

OBJET : DE 7.1	DECISIONS MODIFICATIVES N°1 AUX BUDGETS PRIMITIFS
--------------------------	--

1.2. Décision modificative n° 1 Déchèteries

➤ Section de Fonctionnement :

Dépenses	26 738.18
Chapitre 66 : Charges financières	
Compte 668 : Pénalités de remboursement anticipé	3 718.00
Compte 668 : Frais de dossier nouvel emprunt	1 438.66
Compte 66111 : Intérêts emprunt renégocié	2 375.28
Chapitre 023 : Virement section d'investissement	
Chapitre 023 : Virement section d'investissement	19 206.24

Recettes	26 738.18
Chapitre 70 : Produits des services	
Compte 7478 : Aides et soutiens Eco Organismes	26 738.18

➤ Section d'Investissement :

Dépenses	978 086.24
Chapitre 16 : Emprunts	
Compte 1641 : Amortissement Emprunt renégocié	22 924.24
Compte 166 : Remboursement anticipé emprunt CA	955 162.00

Recettes	978 086.24
Chapitre 16 : Emprunts	
Compte 1641 : Emprunt Nouveau	3 718.00
Compte 166 : Emprunt nouveau renégocié	955 162.00
Chapitre 021 : Virement de la section Fonctionnement	19 206.24

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : - 5 JUIL. 2017

Transmis à la Préfecture le : - 5 JUIL. 2017



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du 27 juin 2017

17-028

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 5

L'an deux mille dix-sept, le **27 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 20 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, DION Michel, DONNARD Alain, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENEC Pierre, CROM Florence, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE COZ Jean-Yves, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : LEBRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, GUERNALEC Michel, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LOMENECH Jean, PELLETER Bernard, BERNICOT Yves,

Secrétaire de séance : LE GALL Thierry est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 4.2	AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR
---------------------------	---

Le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical les conditions d'un avenant au contrat de travail du Directeur qui est non titulaire de la fonction publique mais pour lequel les conditions de rémunération sont calquées sur la grille des ingénieurs en chef de classe exceptionnelle et qui prévoit une indexation sur la valeur du point applicable aux fonctionnaires territoriaux et un réexamen à une périodicité conforme à la durée d'avancement unique correspondant à cet échelon.

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical approuve cette proposition et autorise à l'unanimité le Président à signer un avenant au contrat du Directeur dans les conditions suivantes :

- **Nouvelle base de rémunération : Indice majoré 1008 HEB chevron 2 du grade des ingénieurs en chef de classe exceptionnelle**
- **Application à compter du 1^{er} juillet 2017.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **- 5 JUL. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **- 5 JUL. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 27 juin 2017

17-029

Séance 2017 – 03 – Délibération n° 6

L'an deux mille dix-sept, le **27 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 20 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, DION Michel, DONNARD Alain, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE COZ Jean-Yves, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : LEBRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, GUERNALEC Michel, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LOMENECH Jean, PELLETER Bernard, BERNICOT Yves,

Secrétaire de séance : LE GALL Thierry est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 5.5	DELEGATION DE SIGNATURES DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR
---------------------------	--

Les rapports de délégation de signature du Président et du directeur sont présentés aux délégués.

le Comité Syndical prend acte des rapports de délégation de signatures du Président et du directeur.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : - 5 JUIL. 2017

Transmis à la Préfecture le : - 5 JUIL. 2017